



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Cont@ct n°16 du 1er mai 2019

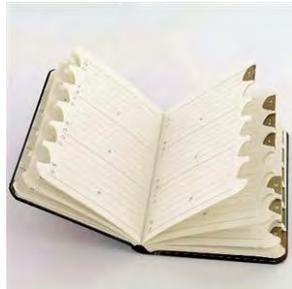


ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

VIE FEDERALE

MISE A JOUR DU REPERTOIRE



UFOLEP 28 / L'EURE ET LOIRE

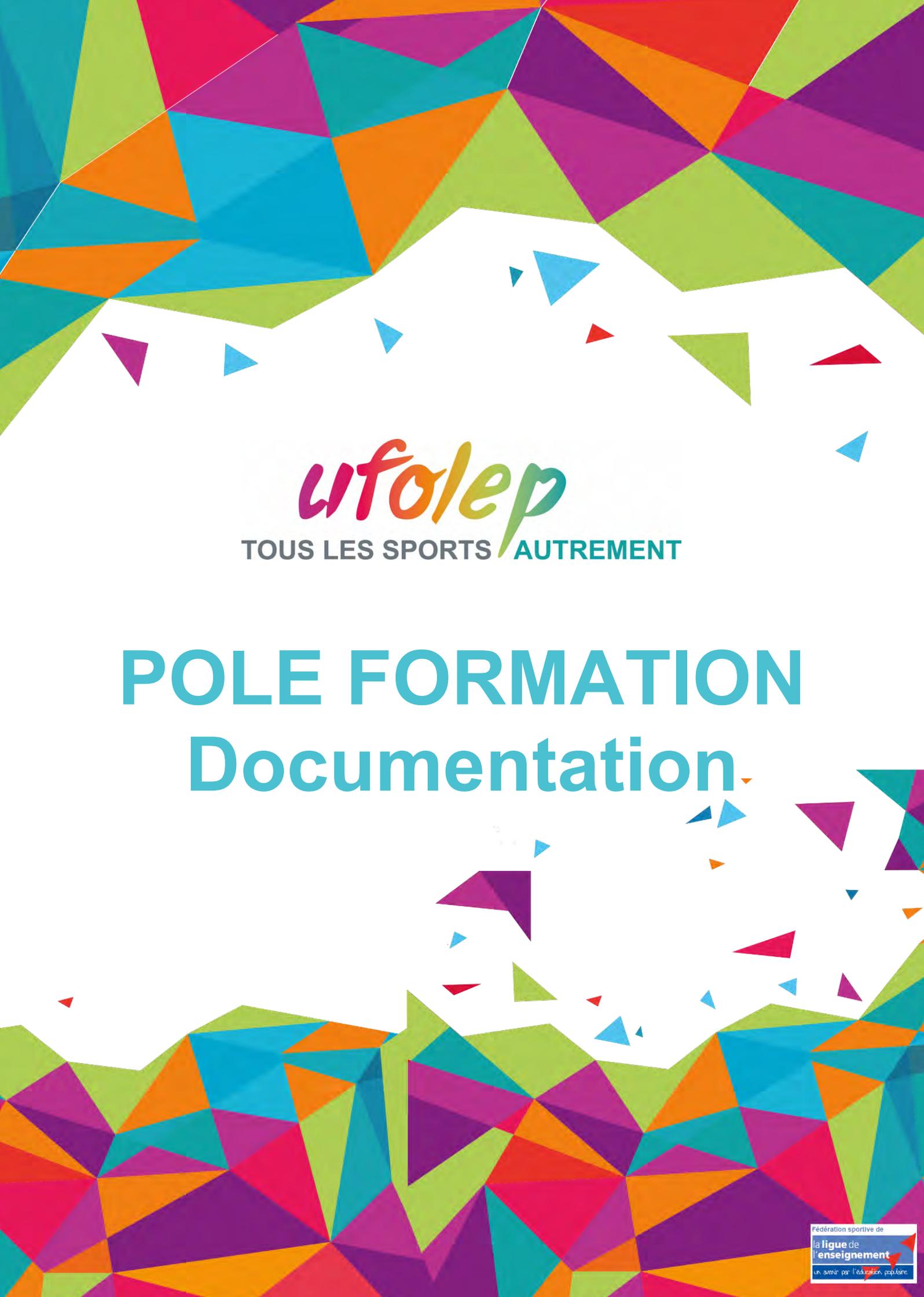
Nouveau Président PELLETIER Hervé

27 RUE DE LOIGNY LA BATAILLE

28150 VOVES

Tel : 02 37 99 22 49

Email : herve.pelletier@orange.fr



wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

POLE FORMATION

Documentation

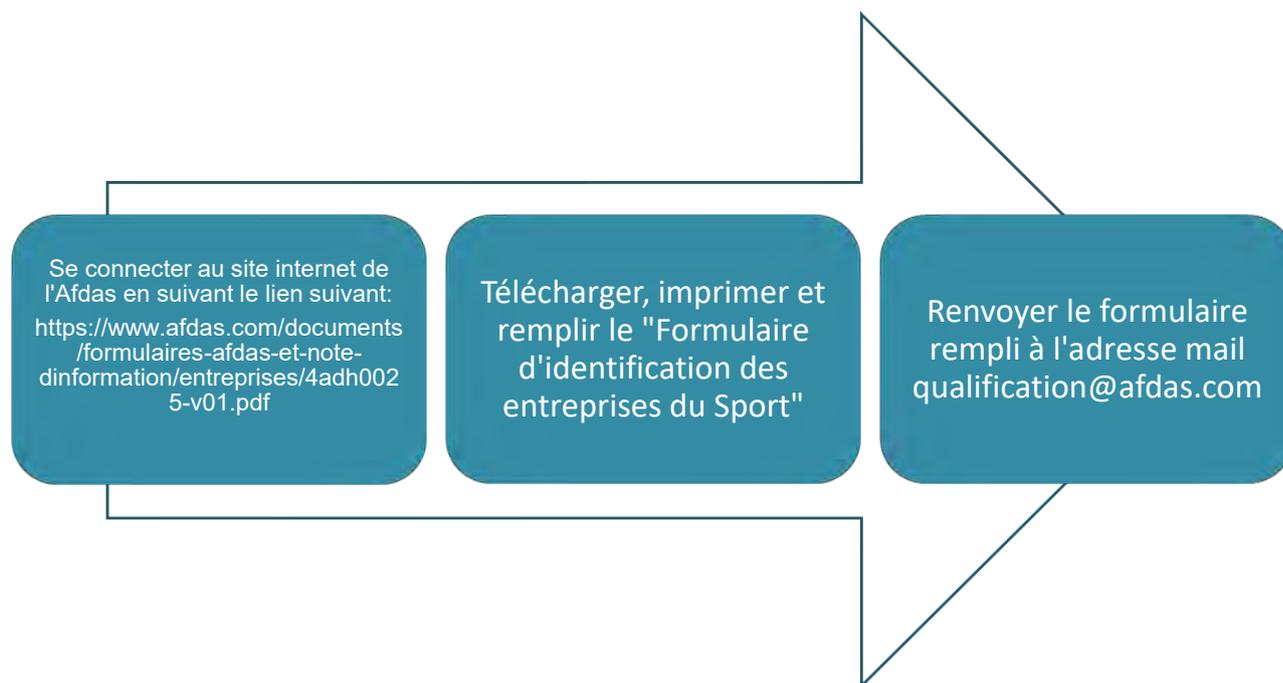
Vos démarches suite à la désignation de l'Afdas en tant qu'OPCO pour le Sport

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'Afdas est votre nouvel opérateur de compétence (OPCO). Le CNEA continuera de s'investir massivement dans la politique d'accès à la formation au sein de ce nouvel OPCO. Aussi vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour réaliser vos démarches afin de vous enregistrer auprès de l'Afdas et effectuer vos demandes de financement.

1) Quelles démarches mon entreprise doit-elle faire aujourd'hui ?

Dès à présent, l'entreprise peut effectuer les démarches pour s'enregistrer auprès de son nouvel OPCO Afdas.

Pour cela, il vous suffit de suivre la procédure suivante :



Après réception et traitement du formulaire, l'Afdas vous fera parvenir une confirmation d'enregistrement ainsi que vos identifiants pour vous connecter à votre compte sécurisé.

Ce compte vous permettra alors d'adresser vos demandes de financement en ligne mais également de suivre le traitement de ces demandes et de consulter votre historique.

2) Mon entreprise peut-elle dès à présent bénéficier d'un financement pour une formation future ?

Dès lors que l'enregistrement auprès de l'Afdas a été effectué selon la procédure mentionnée à la question 1) et que vous avez reçu vos identifiants, l'entreprise peut demander un financement via son compte sécurisé.

Cette demande s'effectue en 6 étapes :

- Se connecter à votre compte internet
- Créer votre demande de financement
- Sélectionner le type d'action souhaité (bilan de compétences, formation pour les tuteurs, VAE ou formation sans modalités particulières)
- Sélectionner l'organisme de formation
- Décrire/Renseigner la formation
- Inscrire le ou les bénéficiaires

Pour vous aider lors de vos premières demandes de financement, l'Afdas met à votre disposition un tutoriel (<https://www.afdas.com/entreprises/nouveaux-secteurs/demander-un-financement>).

Une fois la demande enregistrée, l'Afdas se charge de l'étudier pour vous proposer le meilleur financement possible.

3) Combien de temps mon entreprise a-t-elle pour faire sa demande de financement ?

Action dans le cadre du plan de développement des compétences	Contrat de professionnalisation	Formation dans le cadre d'un CPF
Via votre compte sécurisé : Jusqu'à la veille du 1 ^{er} jour de formation.	Par courrier : Cerfa + Documents constitutifs du dossier au plus tard dans les 5 jours qui suivent l'embauche du salarié	Par courrier : au plus tard un mois avant le début de la formation. A titre transitoire et jusqu'au 30 juin, au plus tard 15 jours avant le début de la formation

4) Et pour une formation qui a déjà eu lieu au 1^{er} semestre 2019, l'Afdas peut-elle également prendre en charge son financement ?

OUI mais de manière transitoire et à condition que cette formation ait fait l'objet d'un refus de la part de l'ancien OPCO, celui-ci ayant été dans l'obligation de gérer une période de transition incertaine.

En effet, l'Afdas peut accepter une telle demande dans les conditions suivantes :

- La demande de financement doit être faite avant le 30 juin 2019 ;
- La demande ne doit pas concerner un CPF
- La demande doit être accompagnée des documents suivants : programme de formation, devis et notification du refus de la part de l'ancien OPCO.

Cette demande devra être faite via votre compte sécurisé en suivant la procédure citée à la question 2).

Une fois votre compte créé sur le site de l'Afdas, vous pourrez donc faire une telle demande rétroactive pour toutes vos formations autres que les CPF qui se sont déroulées au 1^{er} trimestre 2019 et pour lesquelles l'ancien OPCO avait refusé la prise en charge.

5) L'Afdas peut-elle m'aider dans mes démarches administratives relatives aux formations ?

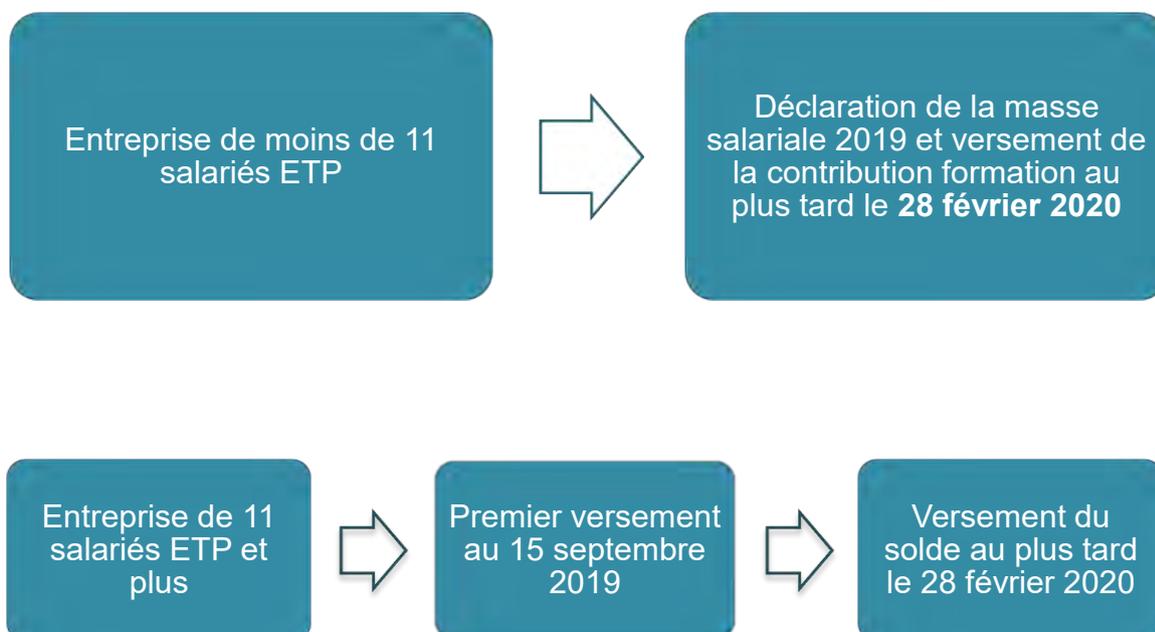
L'Afdas vous décharge de certaines démarches administratives. Notamment, elle se charge :

- D'établir la convention de formation et de l'adresser à l'organisme de formation ;
- De récupérer directement auprès de l'organisme de formation les feuilles de présences et la facture pour le paiement.

6) Quand devrais-je verser mes contributions formations auprès de l'Afdas ?

Les contributions dues au titre de la masse salariale 2018 ont été versées à votre ancien OPCO en février 2019.

Pour vos contributions sur la masse salariale 2019, celles ci seront versées à des échéances différentes selon l'effectif de votre entreprise (en Equivalent Temps Plein).



7) Et si je veux contacter l'Afdas ?

Vous pouvez joindre un conseiller de l'Afdas dédié à la branche du Sport :



0144783456



sport@afdas.com



Afdas
66 rue Stendhal
75020 Paris

Le CNEA reste à votre disposition.

CNEA
Comité national des employeurs d'aviation

88, rue Marcel Bourdarias
CS 700 14 * 94 145 Afortville Cedex
www.cnea-syn.org

LABOR SYNDICAT

CHARTRE
de la
diversité

Syndicat d'employeurs formation, sport, tourisme (social et familial),
foyers et services pour jeunes travailleurs

JURYS NATIONAUX CQP ALS 2019 + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS TOUS À VOS ANGENDA !

Nous allons tester une nouvelle formule avec 1 jury plénier tous les 2 mois et nous évaluerons en fin d'année 2019 la pertinence de cette configuration.

Voici donc les dates des jurys pléniers CQP ALS 2019 (*sous réserve de la disponibilité des partenaires sociaux*), ainsi que les dates butoirs de réception des dossiers par l'UFOLEP nationale.

<u>Date de Jury plénier</u>	<u>Date butoir de réception dossiers</u>
Jeudi 7 février 2019	7 janvier 2019
Mercredi 10 avril 2019 Vendredi 12 avril 2019	11 mars 2019
Jeudi 6 juin 2019	6 mai 2019
Mercredi 10 Juillet 2019 <i>Jury interfédéral ouvert</i>	11 juin 2019
Vendredi 11 octobre 2019	13 septembre 2019
Vendredi 13 décembre 2019	Mercredi 13 novembre 2019

Nous vous rappelons qu'il est impératif que vous nous transmettiez vos dossiers avant ces dates butoirs au Pôle National Formation. Au-delà de ces dates et dans le cas de dossiers incomplets, les dossiers de vos candidats seront automatiquement reportés sur le jury d'après.

Les dossiers VAE doivent également nous être transmis à ces même dates.

NB : [utilisation des nouveaux documents](#)

Contact : ndasilva.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.79.

Cont@ct n° 16 du 1^{er} mai 2019

FORMATION EXCEL mon ami !

Objectif de la Formation :

Utiliser les fonctions dynamiques d'Excel

Gagner du temps dans le suivi de tous les jours

Date : Du 22 mai 2019

Horaires : 09h-17h



Lieu : Paris (75)



Public visé : personnes qui font des stats, du suivi financier.

15
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'organiser ses données.
- ✓ Être Capable de faire un tableau ou graphique croisé dynamique
- ✓ Être Capable de faire un lien sur un fichier source.



Type de formation : *Cocher la case*
 En présentiel



Ouverte A Distance / WebConférence

En Situation de Travail

En Alternance

Contenu de formation : A partir de 2 cas concrets (Affiligue et écritures comptables)



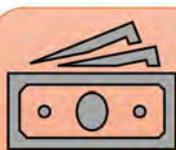
Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale. A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

0 €

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Benoit BEAUR**, bbeaur.laligue@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : Benoit **BEAUR**

Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-professionnelle-excel-mon-ami-2019/>



FORMATION CONTINUE FORMATEUR PSC1 – Obligation annuelle

Objectif de la Formation :

Encadrer les formations PSC1

Date : le 19 Juin 2019

Horaires : 09h30-17h



Lieu : Mondonville (31)



Public visé : formateur.rice PSC1 ou
titulaire du BNMP5 et PAE3 et PICFPSC

20
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'encadrer des formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur.
- ✓ Être Capable d'assumer sa fonction de formateur.rice PSC1 en suivant la formation annuelle obligatoire.

Type de formation : **Cocher la case**

En présentiel

Ouverte A Distance / WebConférence

En Situation de Travail

En Alternance



Contenu de formation :

actualités
ministérielles
et fédérales

évaluation des
gestes
techniques

QCM

Référentiel
PSC1

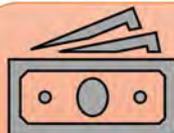
Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale. A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

150 €

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Elsa SYRITIS**, esyritis.laligue@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : **Stéphane LALANNE, José ROIG**

Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-secourisme-formation-continue-des-formateursrices-psc1-2019>



FORMATION CONTINUE FORMATEUR PSC1 n°2 – Obligation annuelle

Objectif de la Formation :

Encadrer les formations PSC1

Date : le 16 Juillet 2019

Horaires : 09h30-17h



Lieu : Gurcy le Châtel (77)



Public visé : formateur.rice PSC1 ou
titulaire du BNMP5 et PAE3 et PICFPSC

40
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'encadrer des formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur.
- ✓ Être Capable d'assumer sa fonction de formateur.rice PSC1 en suivant la formation annuelle obligatoire.



Type de formation : *Cocher la case*

En présentiel

Ouverte A Distance / WebConférence

En Situation de Travail

En Alternance



Contenu de formation :



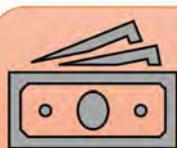
Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale. A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

150 €

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Elsa SYRITIS**, esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : **Charly GONZALEZ**, **Philippe ATRY**, **Vincent DEFOSSEZ**, **Hervé LEROC**,

Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-secourisme-formation-continue-formateursrices-psc1-n2-2019>



FORMATION CONTINUE FORMATEUR PSC1 – Obligation annuelle

Objectif de la Formation :

Encadrer les formations PSC1

Date : le 11 septembre 2019

Horaires : 09h30-17h



Lieu : Valence (26)



Public visé : formateur.rice PSC1 ou
titulaire du BNMP5 et PAE3 et PICFPSC

20
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'encadrer des formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur.
- ✓ Être Capable d'assumer sa fonction de formateur.rice PSC1 en suivant la formation annuelle obligatoire.



Type de formation : *Cocher la case*

En présentiel

Ouverte A Distance / WebConférence

En Situation de Travail

En Alternance



Contenu de formation :

actualités
ministérielles
et fédérales

évaluation des
gestes
techniques

QCM

Référentiel
PSC1

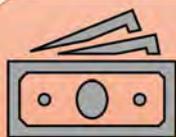
Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale. A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

150 €

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Elsa SYRITIS**, esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : **Vincent DEFOSSEZ**, **Jean-Luc JOUTZ**

Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-secourisme-formation-continue-formateursrices-psc1-n3-2019/>



FORMATION CONTINUE FORMATEUR PSC1 – Obligation annuelle

Objectif de la Formation :

Encadrer les formations PSC1

Date : le 3 octobre 2019

Horaires : 09h30-17h



Lieu : Paris (75)



Public visé : formateur.rice PSC1 ou
titulaire du BNMP5 et PAE3 et PICFPSC

50
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'encadrer des formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur.
- ✓ Être Capable d'assumer sa fonction de formateur.rice PSC1 en suivant la formation annuelle obligatoire.



Type de formation : *Cocher la case*

En présentiel

Ouverte A Distance / WebConférence

En Situation de Travail

En Alternance



Contenu de formation :



Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale. A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

150 €

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Elsa SYRITIS**, esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : **formateurs de formateurs PSC1**

Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-secourisme-formation-continue-des-formateursrices-psc1-n4-2019>



FORMATION CONTINUE FORMATEUR PSC1 – Obligation annuelle

Objectif de la Formation :

Encadrer les formations PSC1

Date : le 15 octobre 2019

Horaires : 09h30-17h



Lieu : Nevers (58)



Public visé : formateur.rice PSC1 ou
titulaire du BNMP5 et PAE3 et PICFPSC

20
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'encadrer des formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur.
- ✓ Être Capable d'assumer sa fonction de formateur.rice PSC1 en suivant la formation annuelle obligatoire.



Type de formation : *Cocher la case*

En présentiel

Ouverte A Distance / WebConférence

En Situation de Travail

En Alternance



Contenu de formation :

actualités
ministérielles
et fédérales

évaluation des
gestes
techniques

QCM

Référentiel
PSC1

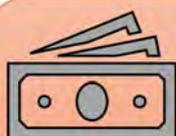
Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale. A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

150 €

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Elsa SYRITIS**, esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : **Charly GONZALEZ, José ROIG**

Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-secourisme-formation-continue-des-formateursrices-psc1-n5-2019/>



FORMATION CONTINUE FORMATEUR PSC1 – Obligation annuelle

Objectif de la Formation :

Encadrer les formations PSC1

Date : le 23 octobre 2019

Horaires : 09h30-17h



Lieu : Fougères-sur-Bièvre (41)



Public visé : formateur.rice PSC1 ou
titulaire du BNMP5 et PAE3 et PICFPSC

20
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'encadrer des formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur.
- ✓ Être Capable d'assumer sa fonction de formateur.rice PSC1 en suivant la formation annuelle obligatoire.

Type de formation : Cocher la case

En présentiel

Ouverte A Distance / WebConférence

En Situation de Travail

En Alternance



Contenu de formation :

actualités
ministérielles
et fédérales

évaluation des
gestes
techniques

QCM

Référentiel
PSC1

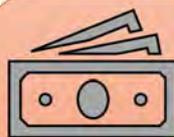
Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale. A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

150 €

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Elsa SYRITIS**, esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : **Philippe ATRY, Mauricette LE MAITRE**

Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-secourisme-formation-continue-des-formateursrices-psc1-n6-2019>



FORMATION CONTINUE FORMATEUR PSC1 – Obligation annuelle

Objectif de la Formation :

Encadrer les formations PSC1

Date : le 26 novembre 2019

Horaires : 09h30-17h



Lieu : Urrugne (64)



Public visé : formateur.rice PSC1 ou
titulaire du BNMP5 et PAE3 et PICFPSC

20
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'encadrer des formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur.
- ✓ Être Capable d'assumer sa fonction de formateur.rice PSC1 en suivant la formation annuelle obligatoire.

Type de formation : *Cocher la case*

En présentiel

Ouverte A Distance / WebConférence

En Situation de Travail

En Alternance



Contenu de formation :

actualités
ministérielles
et fédérales

évaluation des
gestes
techniques

QCM

Référentiel
PSC1

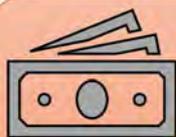
Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale. A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

150 €

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Elsa SYRITIS**, esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : **Jean-Marc ANDRE – Stéphane LALANNE**

Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-secourisme-formation-continue-des-formateursrices-psc1-n7-2019/>



FORMATION CONTINUE FORMATEUR PSC1 – Obligation annuelle

Objectif de la Formation :

Encadrer les formations PSC1

Date : le 11 décembre 2019

Horaires : 09h30-17h



Lieu : Montpellier (34)



Public visé : formateur.rice PSC1 ou
titulaire du BNMP5 et PAE3 et PICFPSC

20
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'encadrer des formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur.
- ✓ Être Capable d'assumer sa fonction de formateur.rice PSC1 en suivant la formation annuelle obligatoire.



Type de formation : *Cocher la case*

En présentiel

Ouverte A Distance / WebConférence

En Situation de Travail

En Alternance



Contenu de formation :



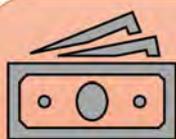
Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale. A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

150 €

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Elsa SYRITIS**, esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : **Jean-Luc JOUTZ – José ROIG**

Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-secourisme-formation-continue-des-formateursrices-psc1-n8-2019/>



FORMATION « Temps de travail appliqués aux conventions collectives nationales de l'animation et du sport »

Objectif de la Formation :

Choisir le contrat de travail adapté dans la branche du Sport OU de l'animation.
Connaitre les règles de calculs horaires.
Appliquer la réglementation en cas de dépassement des horaires habituels.

Date : Du 18/06/2019 au 20/06/2019

Horaires : 09h-17h



Lieu : Paris (75)



Public visé : *personne en charge des ressources humaines*
(Président.e ou personne ayant la délégation de gestion des RH)

15
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'identifier les différents contrats de travail.
- ✓ Être Capable d'adapter le contrat aux missions du/ de la salarié.e
- ✓ Être Capable d'utiliser les outils de suivi du temps de travail
- ✓ Être Capable de mettre en place des mesures correctives adaptées à la situation

Type de formation :

- En présentiel
- Ouverte A Distance / WebConférence
- En Situation de Travail
- En Alternance



Contenu de formation :

Gestion RH

Contrat de
travail

Temps de
travail

Mesures
correctives

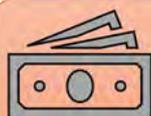
Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale (sauf avis contraire). A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

400 €*

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Benoit BEAUR**, bbeaur.lalique@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : **Benoit BEAUR, Laurence MANDELBAUM, Camille FRASSI (CNEA)**

BRANCHE SPORT Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-professionnelle-suivi-des-ressources-humaines-2019/>

*BRANCHE ANIMATION Inscription sur : <https://www.linscription.com/identification.php?P1=13842&P2=&P3=0&P4=1&P5=&P6=&P7=>

Formation AP9



FORMATION « UFOWEB niveau 1 et 2 »

Objectif de la Formation :

Prise en main du CMS Ufoweb niveau 1 et 2

Date : Du 13/06/2019 au 14/06/2019

Horaires : 9h-17h



Lieu : Paris (75)



Public visé : responsables des sites Ufoweb CD, CR et CNS

16
max

Compétences visées :

- ✓ Être Capable d'appliquer les outils d'aide et de support bonnes pratiques du WEB
- ✓ Être Capable de gérer l'interface d'administration (Note, DATAFED, Formulaires en ligne, Bandeaux partagés, dossier partagé, ancrés...)
- ✓ Être Capable d'utiliser les fonctions : utilisateurs, groupes, gestion des droits, gestion des rubriques Lettre d'information Réseaux sociaux / publicité / référencement gratuit-payant Google Analytics



Type de formation : *Cocher la case*

En présentiel

Ouverte A Distance / WebConférence

En Situation de Travail

En Alternance

Contenu de formation :

CMS

WEB

RS

COMM

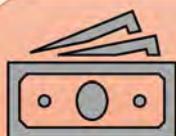
Frais et organisation :

L'hébergement et la restauration sont réservés par l'UFOLEP Nationale (sauf avis contraire). A titre indicatif : 25€ par repas et 75 € par nuit.

Le coût pédagogique de la formation est estimé à 1800 euros par jour de formation en présentiel (ingénierie

pédagogique, animation, frais de mission des formateurs, supports et matériels pédagogiques, location de salles).

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'UFOLEP Nationale.



Reste à charge :

300 €

Règlement à transmettre avec l'inscription.

Référent.e de la Formation : **Rosemary PAUL-CHOPIN** rpaul.lalique@ufolep-usep.fr

Intervenant.e : **Rosemary PAUL-CHOPIN + Jérémy ANGELE**

Inscription sur : <https://inscriptions.ufolep.org/formation-professionnelle-ufoweb-niveau-1-2-2019>





Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		
M 1	V 1	V 1		V 1		L 1		M 1		S 1		L 1		J 1	D 1			M 1		V 1		D 1		
M 2	S 2	S 2		S 2		M 2		J 2		D 2		M 2		V 2	L 2			M 2		S 2		L 2		
J 3	D 3	D 3		D 3		M 3		V 3		L 3		M 3		S 3	M 3			J 3	FC FPSC	D 3		M 3		
V 4	L 4	L 4		L 4		J 4		S 4		M 4		J 4		D 4	M 4			V 4		L 4		M 4		
S 5	M 5	M 5	WebConf	M 5		V 5		D 5		M 5		V 5		L 5	J 5			S 5		M 5		J 5		
D 6	M 6	M 6		M 6		S 6		L 6		J 6		S 6		M 6	V 6			D 6		M 6		V 6		
L 7	J 7	J 7		J 7		D 7		M 7		V 7		D 7		M 7	S 7			L 7		J 7		S 7		
M 8	V 8	V 8		V 8		L 8		M 8		S 8		L 8		J 8	D 8			M 8		V 8		D 8		
M 9	S 9	S 9		S 9		M 9		J 9		D 9		M 9		V 9	L 9			M 9		S 9		L 9		
J 10	D 10	D 10		D 10		M 10		V 10		L 10		M 10		S 10	M 10			J 10		D 10		M 10		
V 11	L 11	L 11		L 11		J 11	organiser une visio-conférence	S 11		M 11	WebConf	Concepteur PSC1*	J 11		D 11	M 11	FC FPSC	Les principes d'affiliation	V 11		L 11		M 11	FC FPSC
S 12	M 12	M 12		M 12		V 12		D 12		M 12		V 12		L 12	J 12			S 12		M 12	WebConf	J 12		
D 13	M 13	M 13		M 13		S 13		L 13		J 13	UFOWEB niveau 1 et 2	S 13		M 13	V 13			D 13		M 13		V 13		
L 14	J 14	J 14		J 14		D 14		M 14		V 14		D 14		M 14	S 14			L 14		J 14		S 14		
M 15	V 15	V 15		V 15		L 15		M 15	Concepteur PSC1*	S 15		L 15		J 15	D 15			M 15	WebConf	FC FPSC	V 15		D 15	
M 16	S 16	S 16		S 16		M 16		J 16		D 16		M 16	FC FPSC	V 16	L 16			M 16		S 16		L 16		
J 17	D 17	D 17		D 17		M 17		V 17		L 17		M 17		S 17	M 17	WebConf		J 17		D 17		M 17		
V 18	L 18	L 18	Gestion d'un OF	L 18		J 18		S 18		M 18	WebConf	J 18		D 18	M 18			V 18		L 18		M 18		
S 19	M 19	WebConf	Ingénierie péda CQP ALS	M 19	WebConf	V 19		D 19		M 19	FC FPSC	V 19		L 19	J 19			S 19		M 19		J 19		
D 20	M 20	M 20		M 20		S 20		L 20		J 20		S 20		M 20	V 20			D 20		M 20		V 20		
L 21	J 21	J 21		J 21		D 21		M 21		V 21		D 21		M 21	S 21			L 21		J 21	Les logiques d'assurance spécifiques aux pratiques sportives	S 21		
M 22	V 22	V 22		V 22		L 22		M 22	Excel mon ami	S 22		L 22		J 22	D 22			M 22		V 22		D 22		
M 23	S 23	S 23		S 23		M 23		J 23		D 23		M 23		V 23	L 23			M 23	FC FPSC	S 23		L 23		
J 24	D 24	D 24		D 24		M 24		V 24		L 24		M 24		S 24	M 24			J 24		D 24		M 24		
V 25	L 25	L 25		L 25		J 25	Accompagnateur VAE pour CQP ALS	S 25		M 25		J 25		D 25	M 25			V 25		L 25		M 25		
S 26	M 26	M 26		M 26		V 26		D 26		M 26		V 26		L 26	J 26			S 26		M 26	FC FPSC	J 26		
D 27	M 27	M 27		M 27		S 27		L 27		J 27		S 27		M 27	V 27	Devenir Ambassadeur AF		D 27		M 27	Formateur PSC1 + Formateur de formateurs PSC1*	V 27		
L 28	J 28	J 28		J 28		D 28		M 28	WebConf	V 28		D 28		M 28	S 28			L 28		J 28		S 28		
M 29		V 29		V 29		L 29		M 29		S 29		L 29		J 29	D 29			M 29		V 29		D 29		
M 30		S 30		S 30		M 30	WebConf	J 30		D 30		M 30		V 30	L 30			M 30		S 30		L 30		
J 31		D 31		D 31		V 31		V 31				M 31		S 31				J 31				M 31		

*Prendre contact avec Elsa SYRITIS

STAGES DE FORMATEUR DE FORMATEURS / CONCEPTEUR 2019

L'UFOLEP nationale met en place, pour 2019, une formation « Formateur de formateurs » et une formation « Concepteur » (*6 participants minimum et 10 maximum par session*).

Formation « **Formateur de formateurs** » : cette formation s'adresse aux formateurs PSC1 UFOLEP qui désirent s'investir auprès de l'UFOLEP nationale pour l'encadrement de nos formations initiales (et continue) « Formateurs PSC1 ».

Dates de la formation : du 27 novembre (14h) au 4 décembre (13h) 2019 à Urrugne (64)

Coût de la formation : 750 €

Clôture des inscriptions : **14 octobre 2019** (*dossier complet reçu au national*)

Formation « **Concepteur** » : cette formation s'adresse aux formateurs de formateurs, en priorité à ceux des outre-mer et aux formateurs de formateurs enregistrés à l'UFOLEP nationale. Cette formation est nécessaire aux formateurs de formateurs qui encadrent les formations continues de nos formateurs PSC1 (recommandations du Ministère de l'Intérieur).

Dates de formation : du 14 mai (9h) au 16 mai (13h) 2019 à Pau (64) et les 11 et 12 juin à Paris (75).

Coût de la formation : 350 €

Clôture des inscriptions : (~~8 avril~~) **6 mai 2019** (*dossier complet reçu au national*)

Le coût réel de chacune de ces formations (*en pension complète*) est d'environ 2 000 euros (frais de mission des formateurs, hébergement, restauration, supports et matériel pédagogiques, location de salles, etc...). L'UFOLEP nationale prend en charge la différence entre le coût réel et celui payé par les comités. Les frais de transport sont à la charge du Comité.

Constitution du dossier d'inscription à la formation :

Formateur de formateurs

- Copie du diplôme Formateur PSC1 et de l'attestation de formation continue 2018
- Fiche « Tutorat Formateur de formateurs »

- Fiche d'inscription dûment complétée, tamponnée et signée
 - Photocopie CNI ou Passeport
 - Une photo d'identité
- Un certificat médical de moins de 3 mois (*sur document type*)
 - Chèque de règlement (750 € ou 350 €)

Concepteur

- Copie du diplôme Formateur de formateurs et de l'attestation de FC 2018

Nous vous rappelons que vous pouvez demander une prise en charge de la formation par votre OPCO (anciennement OPCA).

Important : l'EPN et la DTN se gardent un droit de validation des inscriptions au regard du développement territorial et du profil des candidats.

Les fiches d'inscription, les fiches « Certificat médical » « Tutorat Formateur de formateurs » sont disponibles auprès d'Elsa SYRITIS.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.62.

STAGES DE FORMATEURS PSC1 – 2019

Ci-dessous la programmation des deux stages de formateur.trice.s PSC1 définis par l'Équipe Pédagogique Nationale de Secourisme pour l'année 2019. Vous trouverez également les dates de clôture des inscriptions pour chaque stage.

Nous en profitons pour vous rappeler que l'ordre de priorité d'inscription est le suivant :

- Comités UFOLEP non agréés
- Comités UFOLEP ne s'appuyant que sur un.e formateur.trice (donc en « danger » au regard de la réglementation)

1^{ER} STAGE (18 stagiaires maximum)

- Du mercredi 17 juillet (14h) au mercredi 24 juillet (13h) 2019 à Gurcy-le-Châtel (77)

↳ **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 3 JUIN 2019 (dossier complet)**

2^{ÈME} STAGE (16 stagiaires maximum)

- Du mercredi 27 novembre (14h) au mercredi 4 décembre (13h) 2019 à Urrugne (64)

↳ **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 14 OCTOBRE 2019 (dossier complet)**

Pour rappel, l'inscription est effective une fois l'ensemble des pièces administratives en notre possession :

- Photocopie du PSC1 datant de moins de 3 ans ou l'attestation de recyclage du *PSC1 2018*
- Fiche d'inscription dûment complétée, tamponnée et signée
- Photocopie CNI ou Passeport
- Une photo d'identité
- Attestation de co-encadrement d'une formation PSC1
- Dossier de parrainage
- Un certificat médical
- Chèque de règlement

Les documents administratifs (*fiche d'inscription, certificat médical, attestation de co-encadrement, dossier de parrainage*) nécessaires pour les inscriptions sont disponibles auprès d'Elsa SYRITIS.

Coût pédagogique la formation formateur.trice.s PSC1 pour 2019

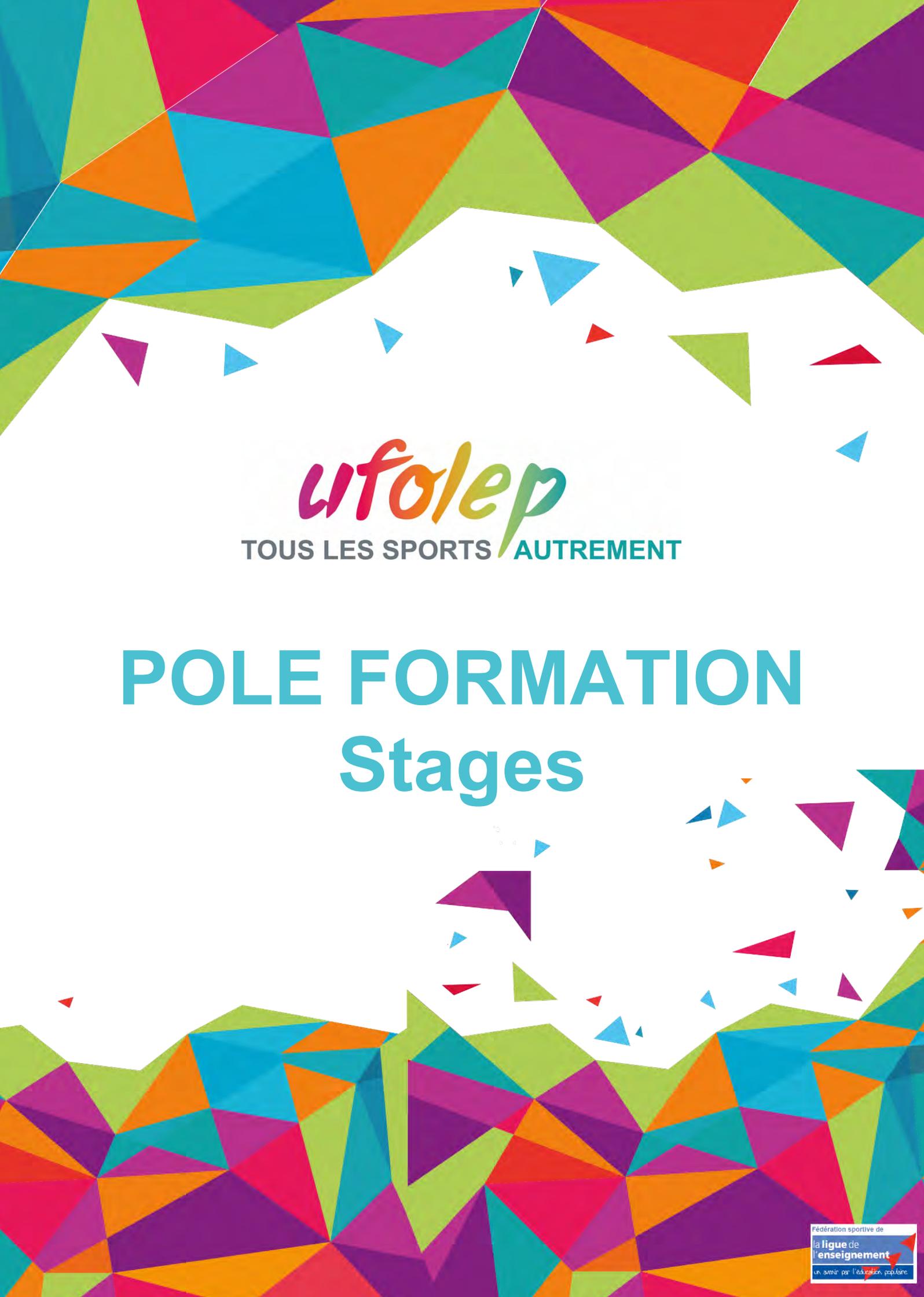
Comités agréés	Comités non agréés (ou un seul formateur PSC1)
Professionnels : 1 000 €	Professionnels : 800 €
Bénévoles : 600 €	Bénévoles : 350 €
Rattrapage : 400 €	Rattrapage : 250 €

Le coût réel de la formation (*en pension complète*) est d'environ 2 000 euros (frais de mission des formateurs, hébergement, restauration, supports et matériel pédagogiques, location de salles, etc...). L'UFOLEP nationale prend en charge la différence entre le cout réel et celui payé par les comités. Les frais de transport sont à la charge du Comité.

Nous vous rappelons que vous pouvez demander une prise en charge de la formation par votre OPCO (anciennement OPCA).

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.62.



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

POLE FORMATION

Stages

FORMATIONS FÉDÉRALES UFOLEP

Pour organiser et gérer vos formations fédérales en 2019, n'oubliez pas d'utiliser le site dédié à votre disposition :

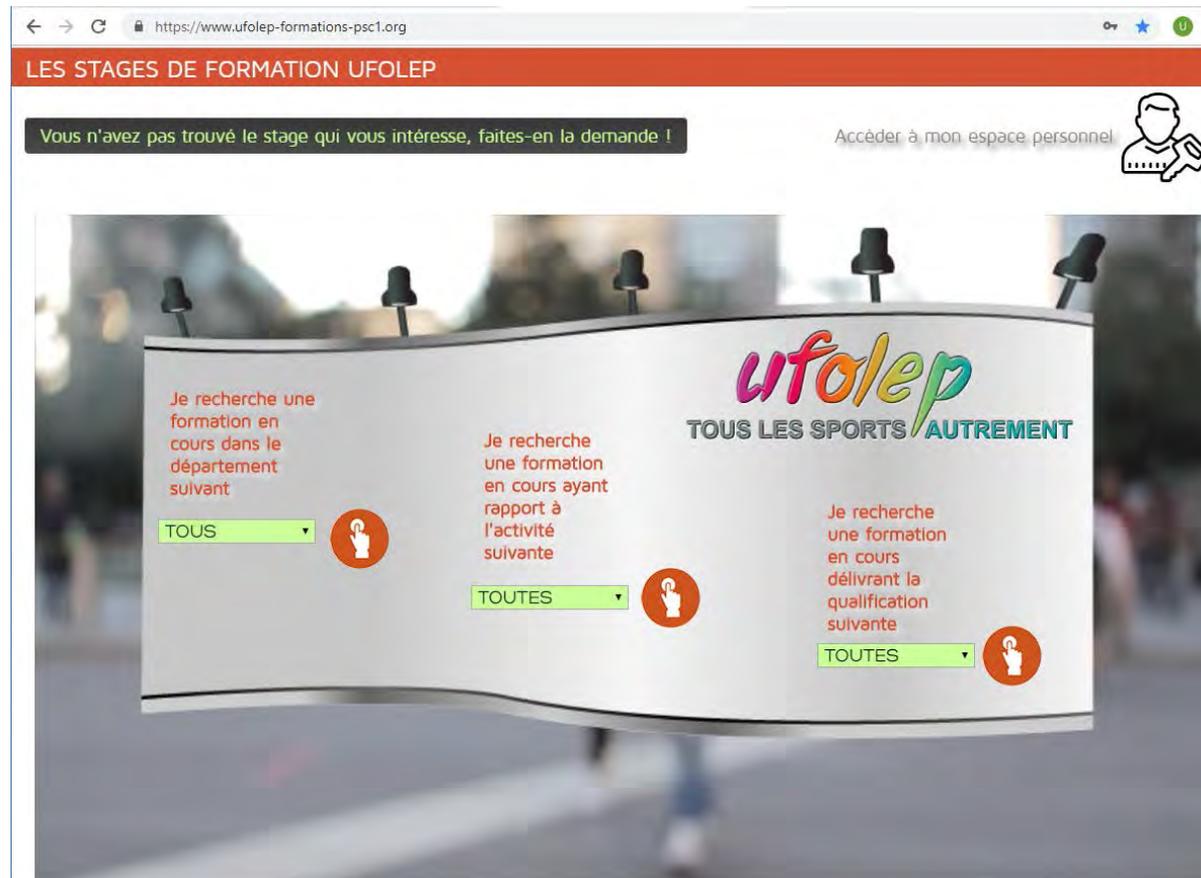
http://www.ufolep-formations-psc1.org/Formations_et_PSC1

Celui-ci vous permet d'automatiser et structurer le suivi de vos actions de formations : BF, modules de formation, recyclages, formations techniques, autres...

Les documents de formations sont générés automatiquement (attestations, émargement...), les livrets de formation sont dématérialisés, et les diplômes sont disponibles pour impression dès la validation.

Les comités n'ayant pas reçu les codes d'accès doivent nous contacter (esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou 01 43 58 97 62).

Via le menu, vous pouvez aussi accéder aux formations proposées par les autres comités UFOLEP, en cliquant sur « Nos offres de formations ».



**Gymnastique Rythmique Sportive
Stage Technique
du 31 mai au 1^{er} juin 2019**

Discipline / Type de stage	Stage Technique - Gymnastique Rythmique Sportive
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 31/05/2019 à 10h (accueil à partir de 9h30) au 01/06/2019 à 18h UFOLEP Nationale – 3 rue Récamier – 75007 PARIS
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2018/2019</i>) ✚ Titulaire du BF2O opt JA ou BF2A ou ex A2, O2, ou ex cadre B, C ✚ Formateurs actifs et reconnus sur le terrain, CTS ou ARD ✚ Stagiaires du stage FS de Juillet 2018 ✚ 2 personnes par région souhaitée (dont 1 formateur O & A)
Objectif	✚ Réglementation, Formation et nouveaux outils, saison 2019 - 2020
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Réglementation (codes, brochures 2019/2020) ✚ PNF 2018/2019 spécifique GRS (O & A) ✚ Refonte des programmes nationaux individuels ✚ Valeur artistique
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Ordinateur et clé USB ✚ Supports musicaux ✚ Brochures et code 2018/2019 ✚ Documents et supports de formation (O & A)
Responsable administratif	Cécile CANOVAS
Responsable formation	Prudence DUGAS
Coût par stagiaire	Les frais de déplacement, hébergement, restauration seront pris en charge par l'UFOLEP Nationale sur la base des forfaits de remboursement en vigueur, à raison de 2 représentants par inter-région.
Inscriptions	<p>Via le formulaire suivant : https://forms.gle/jPFm97M315NKsC526</p> <p>Date limite de réception des inscriptions : 05 mai 2019</p> <p><u>Une confirmation de participation sera envoyée après étude des inscriptions, et sur validation des comités territoriaux.</u></p>

Gymnastique artistique – Stage des référents territoriaux Les 6 et 7 juillet 2019

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Stage Technique - GYMNASTIQUE
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 6 (11h) au dimanche 7 juillet (15h) 2019 au CREPS de Bourges (18)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licenciés UFOLEP (<i>saison 2018/ 2019</i>) ✚ Responsables formation animateur.rice.s et officiel.le.s, actifs et validés par les comités départementaux/régionaux UFOLEP, gymnastique des 4 groupes
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être titulaire du BF2A option 3 et/ou du BF2O option3, et avoir une implication concrète dans les formations d'officiels et/ou animateurs ✚ Ou souhaiter s'impliquer sur un groupe de travail d'éveil gymnique, ou de gym autrement : nouvelles formes de regroupement compétitif, nouvelles pratiques (dimanche)
Objectif (à confirmer)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Bilan de la dernière saison ✚ Présentation et réflexions pour validation sur les modifications de la brochure pour le programme 2017-2020 (bilan fait à partir des retours des régions) ✚ Travail sur la refonte du Plan National de Formation (PNF), filière animation, et officiels. Projets formations et diplômes en cours d'élaboration par le national ✚ Projet de développement (accueil des nouveaux clubs, nouvelles formes de regroupement compétitif, nouvelles pratiques/ Gym autrement)
Contenus de formation (à confirmer)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Compte-rendu des formations ✚ Bilans des compétitions ✚ Synthèse statistique sur les engagements ✚ La brochure 2017-2020 ✚ Formalisation du nouveau plan de formation (animation et officiels) ✚ Outils de développement (ateliers)
Documentation et matériel demandé	✚ Matériel de prise de notes et documentation personnelle
Responsable administratif	Florence DUFRAISE-LEVADOUX
Responsable formation	Florence DUFRAISE-LEVADOUX
Formateur.rice.s	Sébastien BAUD – Sébastien DESMOTS – Florence DUFRAISE-LEVADOUX – Prescilla EMAILLE – Christelle GUARINI – Christelle. MARION
Coût par stagiaire	Pris en charge par le Pôle formation
Renseignements et inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale / régionale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✉ UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier - 75341 PARIS Cedex 07 ☎ 01 43 58 97 62 ✉ esyritis.lalique@ufolep-usep.fr <p>Date limite d'inscription (via le comité UFOLEP) : 9 juin 2019</p>

Stage T : regroupement des référents territoriaux Les 6 et 7 juillet 2019 à Bourges (18)

Dates et lieux : du samedi 6 juillet (11h) au dimanche 7 juillet 2019 (15h) au CREPS de Bourges (18)

Public (*Licenciés UFOLEP à jour pour 2018/2019*) :

- Responsables formation animateur.rice.s et officiel.le.s, actifs et validés par les comités départementaux/régionaux UFOLEP, gymnastique des 4 groupes
- Bénévoles impliqués sur de l'éveil gymnique ou de la gym autrement, nouvelles formes de regroupement compétitif, nouvelles pratiques (dimanche)

Objectifs :

1. Bilan de la dernière saison
 2. Présentation et réflexions pour validation sur les modifications de la brochure pour le programme 2017-2020 (bilan fait à partir des retours des régions)
 3. Travail sur la refonte du Plan National de Formation (PNF), filière animation, et officiels. Projets formations et diplômes en cours d'élaboration par le national
 4. Projet de développement (accueil des nouveaux clubs, nouvelles formes de regroupement compétitif, nouvelles pratiques/ Gym autrement)
-

INSCRIPTION à renvoyer à l'UFOLEP nationale avant le 9 juin 2019

esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Comité UFOLEP :

Nom et Prénom du participant :

S'inscrit au titre de : Resp. régional GAM Resp. régional GAF Resp. régional Trampo

E-mail :

N° de téléphone portable :

Mode de transport :

Date et heure d'arrivée :

Dinera le 5/06/2019

Hébergement :

Nuit du vendredi 5/06/2019

Nuit du samedi 6/06/2019

Cachet du comité départemental :

Signature du délégué UFOLEP :



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

SPORT EDUCATION

Aide à l'emploi
Mission de développement associatif
Multisports



Télécharger le cahier des charges : **ICI**



POUR S'INSCRIRE : CLIQUEZ ICI

**A destination des référents techniques dans
les comites UFOLEP**



ASSISES NATIONALES UFOLEP GRS

**Au siège de
l'UFOLEP Nationale
3 rue Récamier
75341 Paris**

de 10h00 (accueil à partir de 9h30) à 18h00

**Le repas du midi est pris en charge par l'UFOLEP
Nationale**

**Les frais de déplacement sont à la charge des
participants ou comités représentés.**

**Les transports en commun ou co-voiturage par
région sont à privilégier**

Contenu :

- Communication et lien entre les différents échelons**
- Formation fédérale : refonte du PNF GRS**
- Échanges sur les pratiques et stratégie dans chaque comité / commission technique**
- Initiatives locales et axes de développement**
 - Réglementation**



COMMANDE DE TAPIS D'ENVIRONNEMENTAUX MOTO



Télécharger le bon
de commande : [ici](#)

Livraison au STF 2019



Le Championnat National « B » de Tennis de Table se déroulera les 4 & 5 mai 2019 à Melun (77).

✚ *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



La ½ finale de Gymnastique groupe 1 se déroulera les 11 & 12 mai 2019 à Halluin (59).

✚ *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



La ½ finale de Gymnastique groupe 3 Féminines se déroulera les 11 & 12 mai 2019 à Marvejols (48).

✚ *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



La finale Jeunes de Gymnastique groupe 1 Mixte se déroulera les 18 & 19 mai 2019 à Chilly Mazarin (91).

✚ *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



La finale Jeunesse GRS – Zone Nord se déroulera le 26 mai 2019, les Clayes sous Bois (78).

✚ *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



La finale jeunes groupe 4 de Gymnastique se déroulera les 15 & 16 juin 2019 à Aurillac (15).

✚ *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



Le Championnat National Équipes et Festival de GRS se déroulera les 18 et 19 mai à Vaulx en Vélain (69).

✚ *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



Les ½ finales groupe 3 masculins et groupe 4, les finales jeunes groupe 3 masculins et groupe 4 de Gymnastique se dérouleront les 18 & 19 mai 2019 à Bléré (37).

✚ *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



La finale Jeunes de Trampoline se déroulera le 25 mai 2019 à Ronchin (59).

✚ *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*

Le Championnat National UFOLEP de Bike Trial se déroulera les 1^{er} et 2 juin 2019 à Sury en Vaux (18).

 *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



Le Championnat National de VTT se déroulera les 8 et 9 juin 2019 à La Mothe Saint Héray (79)

 *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



Le 35^{ème} Championnat National de Tir à l'Arc se déroulera le 9 juin 2019 au Château Arnoux Saint Auban (04).

 *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



Le Championnat National Pétanque se déroulera les 6 & 7 juillet 2019 à Commercy (55).

 *Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [ICI](#)*



LES WEEK-END ACTIVITES DE LA FORME 2019

Vous êtes animateur.rice.s bénévoles ou professionnel.les des Activités de la Forme (AF) ? Ces Week-End sont fait pour vous !

Vous êtes bénévole ou professionnel.le licencié.e intervenant dans nos associations UFOLEP ? Bonne nouvelle ! C'est gratuit pour vous !

Vous êtes salarié.e d'un comité UFOLEP en charge des Activités de la Forme ? Bonne nouvelle ! C'est gratuit pour vous !

Vous êtes stagiaire en CQP ALS de notre réseau ? On a prévu un tarif préférentiel rien que pour vous ! Renseignez-vous...

Il s'agit d'évènements nationaux se déroulant sur un week-end. Le concept est de proposer des temps de pratiques d'Activités de la Forme et des temps d'apports plus théoriques ou d'échanges de pratique aux animateur.rices AF de l'UFOLEP.

L'UFOLEP souhaite rassembler, reconnaître, animer et remercier son réseau d'animateur.rices AF.

Ces Week-End AF s'inscrivent dans une pratique multisport en utilisant un ou plusieurs univers de la forme parmi :

- **Week-End AF – Nature** : les pratiques des AF se font en milieu naturel. Les sujets abordés et l'ambiance générale sont tournés vers la nature au sens large. Exemple : Marche Nordique, Yoga, Naturopathe, Alimentation bio en circuit court ...
- **Week-End AF – Urbain** : les pratiques des AF se font en milieu urbain. Les activités proposées sont modernes et utilisent différents aménagements dans la ville. Exemple : Street WorkOut, Parkour, Circuit Training, Course d'Orientation avec étapes de renforcement musculaire...
- **Week-End AF – Zen** : l'ambiance est douce. Il s'agit des AF dont l'intensité est faible à modérée et qui visent le bien être en douceur. On imagine des activités de renforcement des muscles profonds notamment. Exemple : Respiration, Pilates, Yoga, Qi Qong, Gym douce, Cocooning, Aromathérapie, Huiles essentielles...
- **Week-End AF – Move** : cet univers repose sur la santé au sens large. Il s'agit de pratique d'AF dont la motivation est la bonne santé ! Exemple : Renforcement

musculaire, Swiss Ball, Gym suédoise, marche, course, nutrition, bienfaits du sport, ostéopathe...

- **Week-End AF – Boost** : Il s'agit des activités modérées à intensives ! L'ambiance est dynamique, colorée et fun. Les pratiques sont principalement des AF d'activation cardio-vasculaire. Exemple : STEP, Marathon fitness, Circuit training, Course, Trampo, Elliptiques, vélo fixe, Aeroboxe, Fractionné, ...

DECouvrez LES WEEK-END ACTIVITES DE LA FORME



LES DATES DES PROCHAINS WEEK-END ACTIVITES DE LA FORME



COMMENT VOUS INSCRIRE ?



PROCHAIN WEEK-END



ORGANISATEURS.UFOLEP.ORG



Organisateurs de manifestations sportives, facilitez-vous la vie !

Gérez les inscriptions, proposez le paiement en ligne, communiquez les résultats, occupez les réseaux sociaux... avec

organisateurs.ufolep.org

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

lifolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

BADMINTON

18^{ème} RASSEMBLEMENT
NATIONAL DE
BADMINTON

lifolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Stadium Pierre Quinon
NANTES
20 & 21 avril 2019

LA DIVERSITÉ EST UNE FORCE

Région PAYS DE LA LOIRE

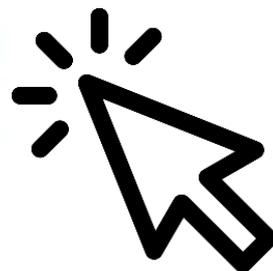
Loire Atlantique

VILLE DE Nantes

Fédération sportive de la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

LARDESPORTS
BADMINTON TENNIS SQUASH PADEL

RESULTATS



**APPEL À CANDIDATURE 2020
RASSEMBLEMENTS NATIONAUX
JEUNES & SARBACANE
(SUR UN MÊME LIEU / 5 JUILLET
2020)**



**DEVENEZ ORGANISATEUR
D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE NATIONALE**

Candidatures à envoyer à :
Jérôme GIBEAUD : jeromegibeaud@yahoo.fr
Isabelle MATTHEY : imatthey.laligue@ufolep-usep.fr